



## FORUM REGIONAL

### Secteur forestier et développement durable en Méditerranée :

### Défis, politiques et gouvernance

Rabat, MAROC, 24 au 26 novembre 2005

## APPEL A COMMUNICATIONS

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En Méditerranée, les arbres et les espaces boisés constituent encore aujourd'hui des ressources, effectives ou potentielles, pour des domaines aussi variés que l'agriculture, l'élevage, l'industrie, l'artisanat, l'urbanisme et les loisirs. Ils permettent ainsi le développement de multiples activités et emplois en milieu rural et aident à y lutter contre la pauvreté. Enfin, ils représentent bien entendu des éléments essentiels du fonctionnement des écosystèmes méditerranéens, en contribuant aux cycles de renouvellement ou à la conservation de ressources aussi primordiales que l'eau, le bois et les produits forestiers non ligneux, les sols, la diversité biologique et les paysages méditerranéens.

Le secteur forestier méditerranéen est donc pleinement concerné, non seulement par les questions de sylviculture et de protection de l'environnement, mais aussi par de nombreuses dynamiques sectorielles ou intersectorielles et par les politiques d'aménagement durable des territoires ruraux et urbains.

Dans cet esprit, un forum sera organisé pour permettre aux pays méditerranéens, et aux organisations nationales, régionales et internationales qu'ils soutiennent, de partager leurs expériences et leurs analyses sur :

- les apports possibles et souhaitables du secteur forestier au développement durable, dans les différents domaines d'intervention identifiés notamment par la CNUED, les conventions internationales post-Rio et les Agendas 21 méditerranéen, nationaux et locaux, la CMDD et le Plan d'Action pour la Méditerranée, la FAO et son Comité *Silva Mediterranea*,
- les processus et outils de concertation et d'arbitrage indispensables face à la multiplicité des enjeux, parfois contradictoires, auxquels les espaces boisés méditerranéens et leurs gestionnaires sont confrontés.

Les résultats escomptés sont d'en tirer des recommandations et des propositions sur, notamment :

- les approches à favoriser pour assurer, à tous les niveaux et sur une base durable, une synergie entre les politiques forestières et les autres politiques participant au développement socio-économique des pays méditerranéens,
- les outils d'aide à la décision et les instruments d'intervention à mettre en place au niveau régional pour que les valeurs économiques, sociales et environnementales des espaces boisés méditerranéens soient pleinement prises en compte dans les politiques d'aménagement du territoire.



*Silva Mediterranea*



## ORGANISATION DU FORUM

Sous l'égide du Comité des questions forestières méditerranéennes de la FAO (*Silva Mediterranea*), le forum sur le renforcement des contributions du secteur forestier au développement durable en Méditerranée se tiendra au Maroc, à Rabat, du 24 au 26 novembre 2005. Il sera organisé par le Plan Bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée et le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification du Maroc, avec le soutien de la France, du Plan d'Action pour la Méditerranée et de la FAO. Les langues de travail seront le français et l'anglais.

Pour préparer cet événement, il est fait appel à tous les acteurs (instances intergouvernementales, autorités nationales, collectivités locales, ONG, secteur privé, enseignants, chercheurs, ...) en relation avec le secteur forestier dans les pays méditerranéens, et aux organisations qui les représentent ou les soutiennent, pour qu'ils proposent des communications de nature à nourrir les débats. Pour pouvoir être examinés en temps utile par le Comité d'organisation, les résumés de ces propositions devront parvenir au Plan Bleu avant le **15 mai 2005**. Les communications retenues pour être publiées dans les actes du forum devront ensuite être finalisées et envoyées à l'adresse indiquée ci-dessous, avant le 15 août 2005. Les auteurs des communications retenues pour être présentées oralement recevront une invitation et seront pris en charge.

Selon leur auteur, ces communications prendront la forme soit de rapports nationaux sur une ou plusieurs des problématiques mentionnées ci-dessous, soit d'expertises thématiques d'intérêt régional, soit d'études de cas locales analysant les obstacles et, le cas échéant, les succès rencontrés sur la voie de la gestion durable des ressources forestières.

## QUESTIONS ABORDÉES LORS DU FORUM

Pour tenir compte de la diversité des **contextes** économiques et sociaux dans les différents pays méditerranéens et des différences qui en résultent sur l'importance respective des enjeux dans les stratégies de développement, les analyses distingueront les situations suivantes :

**Contexte A)** zones rurales pauvres à forte densité de population, prélevant localement l'essentiel des ressources nécessaires à sa subsistance : bois de feu, pastoralisme, cultures temporaires,

**Contexte B)** zones rurales à assez faible densité de population, vouées principalement à la culture et à l'exportation hors de la zone de produits agricoles, forestiers ou agro-forestiers marchands,

**Contexte C)** zones rurales à très faible densité de population, où les activités de production agricoles, pastorales et forestières traditionnelles sont en rapide déclin, voire ont disparu sans être remplacées,

**Contexte D)** zones urbaines et périurbaines à fortes concentrations de population, où prévalent les activités économiques secondaires et tertiaires,

**Contexte E)** zones côtières à forte fréquentation touristique.

Les présentations et discussions s'articuleront autour des **5 thèmes** suivants :

## **Thème I : Le secteur forestier face aux objectifs de développement durable en Méditerranée : contributions actuelles et potentielles, tendances et prospectives**

Les travaux de préparation de la stratégie méditerranéenne de développement durable ont notamment identifié comme objectifs prioritaires de :

- 1.1 Mettre un terme à la dégradation de l'espace rural et des espaces côtiers et périurbains, assurer la conservation et la valorisation des eaux et des sols, lutter contre la désertification et réduire la vulnérabilité aux risques (incendies, inondations, ...),
- 1.2 Améliorer les conditions de vie dans les pays en développement ou en transition et diversifier l'économie. Réduire les écarts entre mondes rural et urbain en matière de pauvreté et d'accès aux services de base. Limiter l'exode rural et favoriser la transition vers un nouveau rural,
- 1.3 Valoriser la typicité et la qualité des produits et territoires méditerranéens et créer des synergies entre activités pour dégager des plus-values,
- 1.4 Restaurer, conserver et valoriser la biodiversité et les paysages.

Au regard de tout ou partie de ces objectifs et du contexte dans lesquels ils s'inscrivent, les communications évalueront suivant quelles évolutions tendanciennes (négatives ou positives) le secteur forestier participe à leur réalisation, et présenteront des scénarios alternatifs où le niveau et l'efficacité desdites contributions se verraient améliorés.

## **Thème II : Approches intersectorielles et programmes forestiers nationaux : mécanismes, instances et outils**

Les communications présenteront les mécanismes, instances et outils de concertation, coordination et décision que les pays méditerranéens ont mis ou prévoient de mettre en place pour faciliter :

- 2.1 La traduction des objectifs stratégiques de développement durable dans la préparation et l'actualisation des programmes forestiers nationaux (PFN),
- 2.2 L'articulation des politiques forestières et PFN avec les autres politiques et plans d'action « sectoriels » (foncier, eau, agriculture, protection de la nature, biodiversité, lutte contre la désertification, changements climatiques, ...),
- 2.3 L'identification, à tous les niveaux, des incompatibilités, conflits ou déséquilibres intersectoriels et les décisions d'arbitrage.

Les communications s'attacheront non seulement à décrire le chemin déjà parcouru, mais aussi à tracer le chemin restant à parcourir et à identifier les obstacles restant à lever !

## **Thème III : Les forestiers et les démarches de développement local : rôles, structures, cadres et mécanismes d'appui**

En ce qui concerne les territoires où interviennent les services forestiers (Etat, régions, communes, ...), les communications présenteront dans quelle mesure les organisations administratives, structures (établissements publics, parcs, ...) et cadres (chartes, conventions, ...) dédiés au développement local s'appuient (ou non) sur ces services pour :

- 3.1 Leur attribuer des responsabilités et missions d'agents de développement,
- 3.2 Elaborer des projets territoriaux de développement durable avec l'ensemble des parties prenantes,
- 3.3 Décentraliser l'exercice des fonctions régaliennes de conservation des ressources naturelles,
- 3.4 Déconcentrer les choix de gestion et de partage des ressources vers des instances locales responsabilisées,
- 3.5 Clarifier et faire respecter les droits et devoirs de chacun en matière de propriété ou d'usage des ressources forestières.

Les communications s'attacheront à analyser quels contextes / facteurs favorables ont/auraient été nécessaires ou utiles pour atteindre les résultats escomptés.

#### **Thème IV : Rôle des institutions et de la formation dans la conduite du changement**

- 4.1 Rôle de la formation initiale et continue des spécialistes du secteur forestier (ingénieurs, techniciens, ouvriers, ...): prise en compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, qualité des relations humaines, participation, négociation, ...
- 4.2 Rôle de la Recherche dans l'identification et l'impulsion de solutions alternatives et innovantes,
- 4.3 Evolution des relations avec les partenaires du secteur forestier : autres administrations, élus locaux, ONG, agriculteurs, éleveurs, utilisateurs de produits forestiers, ...
- 4.4 Conduite du changement, en particulier dans l'administration : comment passer d'une culture technico-administrative « sectorielle » à une culture d'intégration et de participation ?

#### **Thème V : Mécanismes financiers et politiques fiscales**

- 5.1 Financement des fonctions non marchandes : sources et bénéficiaires,
- 5.2 « Eco-conditionnalité » des aides publiques aux activités exercées dans les espaces boisés,
- 5.3 Critères d'éligibilité utilisés par les bailleurs de fonds pour les projets de développement
- 5.4 Clarification et simplification des procédures (« guichets uniques », ...),
- 5.5 Adaptation de la fiscalité aux spécificités des revenus et du patrimoine forestiers.

### **FORMAT STANDARD POUR LE RÉSUMÉ D'UNE COMMUNICATION**

**Titre de la communication :**

**Pays / zone géographique concernée :**

**Qui propose la communication :**

**Qui préparera la communication :**

**Contexte** (se référer à la classification indiquée précédemment, de A à E) :

**Thèmes abordés** (se référer aux items ci-dessus, référencés de 1.1 à 5.5) :

**Résumé du contenu de la communication :**

**Principales conclusions et recommandations :**

**Coordonnées de la personne à contacter** (Tél./Fax et Email):

### **ENVOI DES PROPOSITIONS**

Les propositions de communications seront adressées **avant le 15 mai 2005** à :

Plan Bleu - Projet FMDD  
15 rue Beethoven  
Sophia Antipolis  
F- 06560 Valbonne  
France

Tél : + 33 4 92 38 86 12 (Luc Dassonville)  
+ 33 4 92 38 86 13 (Mohammed Benembarek)

Courriel : [fmdd@planbleu.org](mailto:fmdd@planbleu.org)

Fax : + 33 4 92 38 71 31

Site web : [www.planbleu.org](http://www.planbleu.org)